



COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE DE LA GIRONDE

Maison départementale des sports

153 rue David Johnston - 33000 BORDEAUX

Tel: 05.56.00.99.10 - Fax: 05.57.83.23.80

Mail : contact@cdsa33.org - site : www.cdsa33.org

Championnat de FOOTBALL à 7 (-20 ans)

Saison 2011-2012

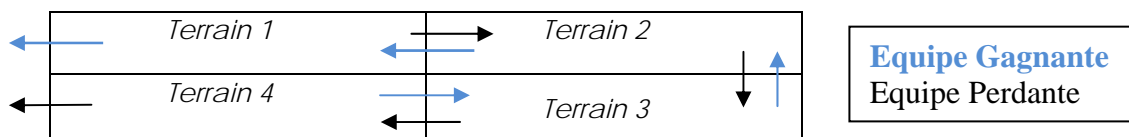
Règlement journée 1 « Brassage »

Afin d'établir au mieux les poules de niveaux et de favoriser le temps de jeu, nous avons décidé de mettre en place une journée de brassage sur la forme d'une "montante - descendante". A la fin de cette journée, en fonction des résultats et en concertation avec les responsables sportifs 1, 2 ou 3 poules de niveaux seront définies et seront immuables jusqu'à la fin du championnat.

Organisation Générale :

Les équipes sont réparties sur les **4 terrains** (Terrain 1, 2, 3 et 4). Le placement initial est réalisé par nos soins en fonction des résultats de l'année précédente, des retours fait par les responsables des équipes et l'arrivée des établissements. La partie se joue en **1 seule mi-temps de 10 min**. Au coup de sifflet final, toutes les équipes s'arrêtent de jouer. Le **Gagnant monte** et le **perdant descend**.

Exemple : Sur le terrain 2 Equipe A contre Equipe B, résultat 2 - 1. L'équipe A passe sur le terrain 1, l'équipe B sur le terrain 3.



Quelques équipes seront donc en attente, nous vous demandons de rester proches des terrains 1 et 4. L'équipe qui gagne au terrain 1 patientera deux matchs avant de rejouer. L'équipe qui perd au terrain 4 patientera un match avant de rejouer.

Attention : Si égalité à la fin du temps imparti, c'est l'équipe qui a marqué la première qui monte et celle qui a égalisé qui descend.

Si 0-0 à la fin du temps imparti c'est l'équipe qui vient de monter qui monte et celle qui est descendue qui descend.

(NB mis à part le 1er match de la matinée où ce sera au but en or)

A midi une pause sera observée et un réajustement sera effectué si nécessaire pour les équipes n'ayant pas jouées le même nombre de matchs.

Important : Nous vous rappelons que les crampons vissés sont interdits et que les protèges tibia sont obligatoires.

Sportivement,
L'équipe du CDSA33